

Ecopoints communaux

L'accès aux écopoints est autorisé du lundi au samedi de 7h à 20h. Il est interdit les dimanches et jours fériés.

Merci de respecter la tranquillité du quartier (moteur et musique éteints) lors du triage des déchets.

Les personnes ayant des cartons volumineux à plier peuvent se rendre soit aux écopoints se trouvant aux déchèteries des Geneveys-sur-Coffrane et Fontainemelon, où se trouve une grande benne, soit aux déchèteries de Dombresson et Cernier (un compacteur est sur place).

Lorsque les bennes sont pleines, les déchets doivent être repris ou acheminés vers un autre écopoint.



Déchets encombrants

Les grandes quantités de déchets encombrants résultant de : vide-grenier, débarras d'appartement ou transformation sont interdites dans les déchèteries. Elles doivent être acheminées à vos frais vers un centre de tri reconnu par l'Etat (Diviza SA à Coffrane, 032 857 22 12).

Les personnes désirant donner une seconde vie aux objets dont ils se séparent sont priées de prendre contact avec les entreprises comme Le Centre Social Protestant, La Jonchère 40 à 2043 Boudevilliers (032 886 91 60) ou Emmaüs, La Joux-Perret 8 à 2300 La Chaux-de-Fonds (032 968 42 02).

Les déchèteries ne sont pas des lieux d'échange, mais uniquement de débarras d'objets en fin de vie.

